

**VILLE DE BRIARE**

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	29

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 novembre, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

**Présents :**

Monsieur BOUGUET Pierre-François ; Madame VICHERAT Valérie ; Monsieur CHARMETANT Alain ; Madame NIANG Kiné ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame LAURENT Jacqueline ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur BANSE Hervé ; Monsieur DEPARETERE Marcel ; DE SAINTE CROIX Stéphane ; Monsieur GAUDICHON Eric ; Madame MARISSAL Bénédicte ; Monsieur COURTILLAT Claude ; Madame GUILLOT Jacqueline ; Monsieur MOURAUX Michel ; Monsieur COQUILLET Jean-François ; Monsieur LE DEM Philippe ; Madame BOURGOIN Evelyne ; Monsieur GAGNEPAIN Patrice ; Madame KHEDDAR Haiate ; Monsieur FAISY Fabien ; Monsieur GARDINIER Frédéric ; Madame LECLERC Sylvie.

**Absents excusés :**

Madame GABRIEL Mélanie ; Madame GUINAND Alexandra ; Madame LAVARENNE Monique ; Monsieur de COURCEL Dominique ; Madame ACIMOVIC Cennet.

**Procuration a été donnée à :**

Madame GABRIEL Mélanie donne procuration à Madame VICHERAT Valérie  
Madame GUINAND Alexandra donne procuration à Madame SIGNORET Edwige  
Madame LAVARENNE Monique donne procuration à Monsieur COURTILLAT Claude  
Monsieur de COURCEL Dominique donne procuration à Monsieur GARDINIER Frédéric  
Madame ACIMOVIC Cennet donne procuration à Madame LECLERC Sylvie

Madame LAURENT Jacqueline a été nommée secrétaire de séance.

**Délibération N° 2023-098 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024**

Le Maire propose le tableau des subventions annexé.

Il rappelle que la Commission finances, dans sa séance du 15 novembre 2023, a étudié le dossier et a émis un avis favorable.

**Le Conseil Municipal,**

Après en avoir délibéré, par 27 voix POUR (Eric GAUDICHON et Patrice GAGNEPAIN ne participent pas au vote)

**APPROUVE** le tableau des subventions annexé.

**DIT** que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2024, chapitre 65 du budget de la ville.

Le 27 novembre 2023

La secrétaire de séance

Le Maire,



Jacqueline LAURENT



Pierre-François BOUGUET